

Certificat d'études primaires élémentaires.

Numéro d'inventaire : 1998.00196

Auteur(s) : Roger Lefèvre

Type de document : diplôme

Éditeur : Brochot (Bourg)

Imprimeur : Brochot

Date de création : 1935

Description : Feuille de papier de couleur beige pâle. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre brune. Papier brun collé sur les bords au verso.

Mesures : hauteur : 360 mm ; largeur : 260 mm

Notes : Certificat d'études primaires élémentaires délivré le 29 juin 1935 à Bourg, au vu de l'attestation d'examen du même jour. En-tête de l'académie de Lyon, département de l'Ain. Cadre de frise de rinceaux.

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Nom de la commune : Bourg-en-Bresse

Nom du département : Ain

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill.

<p>ACADÉMIE DE LYON</p>	<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE INSTRUCTION PUBLIQUE</p>	<p>DÉPARTEMENT DE L'AIN</p>
<h2 style="margin: 0;">Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires</h2>		
<p><i>L'Inspecteur d'Académie du Département de l'Ain</i></p>		
<p>Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882 modifié par la loi du 11 janvier 1910 ;</p>		
<p>Vu les articles 254 à 262 de l'arrêté du 18 janvier 1887, modifié par l'arrêté du 19 juillet 1917 ;</p>		
<p>Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. <i>Sesèvre Roger</i></p>		
<p>dans les conditions déterminées par les arrêtés sus-visés ;</p>		
<p>Vu le certificat en date du <i>29 juin</i> 193<i>5</i>, par lequel la</p>		
<p>Commission cantonale de <i>Bourg</i> siégeant pour la session</p>		
<p>de 193<i>5</i>, atteste que M. <i>Sesèvre Roger</i></p>		
<p>né le <i>18 février 1923</i>, à <i>Bourg</i>, département</p>		
<p>de <i>L'ain</i>, a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Etudes</p>		
<p>primaires élémentaires, avec mention ⁽²⁾ <i>Très bien</i></p>		
<p><i>Delivré à M. Sesèvre Roger</i></p>		
<p><i>le présent Certificat d'Etudes primaires élémentaires pour servir et valoir ce que de droit.</i></p>		
<p><i>Bourg, le 29 juin 1935</i></p>		
<p>Signature du Titulaire,</p>	<p>Pour l'Inspecteur d'Académie :</p>	
	<p><i>L'Inspecteur primaire délégué,</i></p>	
		
<p>(1) Nom et prénoms.</p> <p>(2) Indiquer la mention : Très bien, bien, assez bien ou néant.</p>		

